

ENQUÊTE

Pour 7 jeunes sur 10, l'avenir du travail s'écrit CDI

SÉBASTIEN CRÉPEL LES JEUNES DES MILIEUX POPULAIRES SONT ABONNÉS AUX CDI

La Jeunesse ouvrière chrétienne a mené auprès de 3 600 jeunes de familles populaires une enquête sur « l'emploi digne et l'autonomie ». Pour eux, le CDI fait toujours rêver, mais pas à n'importe quel prix : des droits connus et reconnus, des salaires permettant de se loger, de se soigner, d'avoir du temps pour vivre.

UNE CAMPAGNE JUSQU'EN JUIN 2018 L'enquête de la JOC, réalisée en partenariat avec l'Union nationale pour l'habitat des jeunes (Unhaj) et l'Union nationale des missions locales (UNML), sert de support à la campagne pour l'emploi et la dignité de la JOC, qui s'étale jusqu'en juin 2018. 54 % C'est la part des jeunes interrogés par la JOC qui considèrent que la société porte un regard négatif sur les jeunes privés d'emploi.

« Face aux discours qui présentent comme normal le fait que les jeunes doivent se débrouiller et assumer un risque, les jeunes des milieux populaires disent clairement que l'insécurité les empêche de créer leur projet de vie, et que le seul moyen de se projeter à long terme est d'avoir un travail stable », analyse la présidente de la JOC, Rina Rajaonary. L'enquête que son organisation rend publique ce matin n'a pas la prétention scientifique de représentativité d'un sondage réalisé par un institut. Mais, forte de ses quatre-vingt-dix ans d'expérience d'encadrement de milliers de jeunes de milieu ouvrier et d'une longue pratique de l'enquête de terrain, la JOC est en mesure de produire une photographie éloquente des rêves mais aussi des désillusions et des difficultés de toute une jeunesse.

1/ UN CDI AU POUVOIR ATTRACTIF CHEZ DES JEUNES PRÉCARISÉS

Le CDI n'est pas la norme d'emploi des jeunes ciblés par la JOC : seuls 10 % parmi ceux qu'elle a interrogés disposent de ce type de contrat. Les autres se partagent entre d'autres formes de statuts et contrats plus ou moins précaires (22 % de CDD, intérimaires, stagiaires...), le chômage (21 %), l'apprentissage ou l'alternance (5 %) ... 70 % estiment toutefois qu'« avoir un CDI » est « la clé principale pour accéder à un travail digne », observe l'association. Ce taux grimpe à 77 % chez ceux qui ont eu à rechercher un emploi, et même à 84 % chez les chômeurs de longue durée. « La très grande majorité des jeunes n'aspirent pas à créer leur propre emploi ou devenir autoentrepreneur », souligne Rina Rajaonary. Seuls 18 % se disent ainsi tentés par la création de leur propre activité. « Le chômage, qui peut atteindre 45 % dans certains quartiers populaires, renforce cette demande de sécurisation du parcours. Le fait d'être privé d'emploi rend encore le CDI plus attractif, car son impact est énorme pour louer un appartement ou faire un emprunt », poursuit la présidente de la JOC.

Le fait de disposer d'un contrat de travail stable change en effet radicalement la façon dont les jeunes appréhendent leur capacité à faire des projets et à les réaliser, à maîtriser leur vie ou à faire leurs propres choix. Ainsi, si « 74 % des jeunes en CDI déclarent pouvoir mener à bien leurs projets », selon la JOC, ce n'est le cas que d'un jeune privé d'emploi de courte durée sur deux et d'un sur trois chez les jeunes chômeurs de longue durée. De même, 42 % des privés d'emploi déclarent « subir leur situation », contre 18 % de l'ensemble des jeunes interrogés et seulement 10 % de ceux qui sont en CDI.

2 TRAVAIL, LOGEMENT, SANTÉ, CONDITIONS DE L'AUTONOMIE

« On pourrait penser que le CDI offre une stabilité permettant de se projeter dans l'emploi », note la JOC, toutefois, ce contrat ne suffit pas : « Près de 30 % des jeunes interrogés estiment que leur situation ne leur permet pas de mener à bien leurs projets. Cette proportion est la même chez les jeunes en CDI. Ce qui prouve que ce contrat ne garantit pas une véritable autonomie. » Seuls 38 % des titulaires de CDI estiment ainsi avoir les moyens d'« atteindre seuls une véritable autonomie » (22 % pour l'ensemble des jeunes, 16 % pour les chômeurs de longue durée). Pour les jeunes

interrogés, cette autonomie passe d'abord par le fait d'« être libre de prendre soi-même les décisions de sa vie » (52 %), d'« avoir un véhicule individuel » (45 %) ou même d'« être propriétaire de son logement » (40 %, contre 8 % pour « être locataire »).

Cette dernière prise de position souligne « les premières difficultés d'accès au logement » vécues par les jeunes : ils ne sont que 47 % à juger que « la société crée de bonnes conditions d'accès au logement » parmi les travailleurs en CDI comme chez les privés d'emploi, et cette proportion tombe à 40 % parmi les chômeurs de longue durée. À noter que la satisfaction est beaucoup plus large sur la santé : trois jeunes sur quatre (76 %) estiment que « la société permet un accès satisfaisant aux soins médicaux », et il en va de même pour les privés d'emploi (74 %). Un résultat qui sonne comme un avertissement au candidat à la présidentielle qui s'aviserait de mettre en pièces la Sécu...

Autre condition d'une véritable autonomie, celle du « travail digne ». « Plus de 3/5es des jeunes privés d'emploi de longue durée expriment ce besoin », souligne la JOC. « Les salaires, les conditions de travail sont importants, relève Rina Rajaonary. Les jeunes veulent pouvoir mener une vie de citoyen, pouvoir s'engager s'ils en ont envie. C'est aussi un critère de l'autonomie. »

3 /DES DROITS ENCORE TROP LARGEMENT MÉCONNUS

D'où, sans doute, l'attachement des jeunes à connaître leurs droits. 46 % considèrent que « la société ne crée pas les conditions pour leur permettre de connaître bien leurs droits ». Ils sont 52 % chez les privés d'emploi. Une situation qui « n'a pas changé » depuis cinq ans, regrette Rina Rajaonary. Pour y remédier, la présidente de la JOC revendique l'apprentissage des bases du droit du travail avant l'orientation professionnelle, dès la classe de troisième, année de stages, pour sensibiliser les jeunes aux droits acquis, et la multiplication des « canaux d'information : dans les lieux de formation, dans la rue, avec des moyens humains et des lieux » dédiés à l'apprentissage des droits.

Sébastien CREPEL

LE 15 AVRIL, LA JOC MOBILISE LES JEUNES SANS EMPLOI

La Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) rassemblera le 15 avril prochain à Paris 15 000 jeunes de France et d'Europe, issus de milieux populaires. La journée aura pour thème les difficultés à entrer dans la vie active et s'organisera autour de débats sur le travail digne

et l'accès à l'emploi. Les jeunes pourront partager leurs expériences, les difficultés rencontrées, raconter leurs conditions de vie et leurs espérances. Il s'agit également de corédiger des revendications en matière de politique de l'emploi, sous la forme de cahiers

de doléances, qui seront remis aux décideurs politiques, économiques et sociaux en fin de journée. L'événement sera aussi l'occasion de fêter les 90 ans de la JOC, au cours d'une soirée festive conclue avec les concerts de Babylon Circus et de Sniper.

LA PAROLE AUX INTÉRESSÉS « Les jeunes des quartiers populaires n'ont ni les droits ni les réseaux ; mais ils sont les mieux à même de dire quelle forme d'emploi ils veulent. » Rina Rajaonary, présidente de la JOC.